

SSEA

Équitation

Section Sportive de l'Enseignement Agricole : Équitation



Objectifs de la section

- Permettre aux élèves de pratiquer de manière renforcée leur sport :
 - tout en préparant à titre principal un diplôme dans un lycée agricole
 - sur le même établissement et lieu de leur formation scolaire

Conditions d'admission

- Être admis au Lycée AgriCampus de Laval en classe de 2nde, Bac Professionnel, Bac Technologique ou Bac Général et aux tests d'entrée dans la section :
 - Test technique équestre et entretien de motivation au cours de la deuxième semaine de la rentrée scolaire

Examen

- Les notes obtenues en première et terminale compte pour l'examen du baccalauréat (points au dessus de 10/20)
- Une attestation est délivrée en fin de cycle certifiant que l'élève a suivi la section sportive équitation du lycée AgriCampus de Laval

Coût de l'option

Ces tarifs sont indicatifs pour l'année en cours.

- Trimestre 1 : 297 euros
- Trimestre 2 : 222 euros
- Trimestre 3 : 222 euros

Tout trimestre commencé est dû

Les + d'AgriCampus :



Un Atelier
Technologique
Hippique de
grande qualité



Un établissement
ouvert sur son
environnement



Un voyage
pédagogique
annuel

Organisation de la section

- Formation **Bi-qualifiante scolaire et fédérale**
- **Perfectionnement** aux techniques liées à l'entraînement et à la compétition dans le respect de l'intégrité mentale et physique du cavalier et du bien être animal. La programmation des objectifs sportifs s'effectuera sur des compétitions de niveau "Club" et "Amateur" dans les disciplines du **CSO, du dressage et du Hunter**
- Acquisition des **connaissances relatives aux règlements spécifiques** des compétitions équestres
- **Participation à l'organisation technique des concours**
- **Diplômes fédéraux** (passage possible des galops)
- Participation éventuelle aux **championnats UNSS**
- **Voyage pédagogique annuel**
- Intervenants extérieurs

Durée de la section

- **2 à 3 ans**
 - 1 entraînement par semaine, participation à l'organisation et aux sorties en compétition
 - 5 entraînements spécifiques par an (8 compétition maximum par an)
- À la fin de l'année de seconde, si les objectifs ne sont pas atteints, **un nouveau passage aux tests d'entrée et à un entretien de motivation dans la section devront être réalisé** pour l'entrée en classe de première



Nous contacter : Lycée AgriCampus

 02 43 68 24 93

 legta.laval@educagri.fr

 <http://agricampus-laval.fr>

Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire
CS 81319
53013 Laval CEDEX

Membre de :

